

# NOTE D'INFORMATION

## **Améliorer le développement d'un secteur des produits forestiers de PME responsable :**

**Recommandations et appel à l'action pour les politiques et  
programmes nationaux et internationaux**

**Rédigé par Global Timber Forum  
Novembre 2020**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SYNTHÈSE</b> .....	<b>3</b>
<b>RÔLE ET IMPORTANCE DES PME</b> .....	<b>4</b>
<b>MOTEURS DE CHANGEMENT DU MARCHÉ</b> .....	<b>4</b>
<b>LES DÉFIS DES PME</b> .....	<b>5</b>
<b>ÉTUDE DE CAS : RÔLE DES PME DANS LES ACCORDS DE PARTENARIAT VOLONTAIRE</b> .....	<b>6</b>
<b>LES AVANTAGES MULTIPLES OFFERTS PAR LES MICROENTREPRISES ET LES PME</b> .....	<b>7</b>
<b>SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE ET TRANSITION VERS UNE BIOÉCONOMIE</b> .....	<b>7</b>
<b>FAVORISER L'INNOVATION, LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> .....	<b>8</b>
<b>PROTÉGER CONTRE LA CONVERSION ET ASSURER UNE ÉCONOMIE FLORISSANTE</b> .....	<b>8</b>
<b>DÉVELOPPER UN SOUTIEN INSTITUTIONNEL ET DES MESURES INCITATIVES POUR LES PME</b> .....	<b>9</b>
<b>ATTEINDRE LES PME PAR LE BIAIS DES ASSOCIATIONS</b> .....	<b>9</b>
<b>ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DES ASSOCIATIONS</b> .....	<b>9</b>
<b>ANALYSE SWOT DES ASSOCIATIONS</b> .....	<b>10</b>
<b>RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES</b> .....	<b>11</b>
<b>TOUS LES DÉCIDEURS ET PROGRAMMES POLITIQUES</b> .....	<b>11</b>
<b>DÉCIDEURS ET PROGRAMMES POLITIQUES NATIONAUX</b> .....	<b>13</b>
<b>POLITIQUE INTERNATIONALE ET ASSISTANCE AU DÉVELOPPEMENT À L'ÉTRANGER</b> .....	<b>13</b>
<b>DÉFINITIONS</b> .....	<b>14</b>

## SYNTHÈSE

À l'échelle mondiale, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (PME) représentent la pierre angulaire du secteur des produits forestiers tant sur les marchés nationaux qu'internationaux. Il est essentiel de mobiliser les PME pour actionner des normes de marché valorisant et exigeant une production de bois d'œuvre responsable. Le fait de ne pas garantir l'implication des PME menacera les objectifs de légalité et de développement durable.

Les PME jouent un rôle essentiel dans le développement florissant et responsable d'un secteur des produits forestiers et dérivés du bois contribuant à l'entrepreneuriat, la croissance économique, l'innovation et la création d'emplois et pouvant également permettre de lutter contre l'exploitation forestière et la déforestation illégales. Les PME sont nombreuses et disparates, ce qui rend difficile la collaboration avec elles.

Alors que les gouvernements continuent de s'attaquer à la crise climatique et que la demande mondiale de ressources s'accroît, les forêts et le bois devraient se trouver au cœur des stratégies bioéconomiques émergentes. Renouvelable, recyclable et écoénergétique en termes de production, le bois agit comme un puits de carbone et constitue à la fois un matériau attrayant et polyvalent. Le maintien de forêts d'exploitation viables qui soutiennent les communautés de manière responsable peut prémunir contre la déforestation provoquée par la conversion des terres. Le soutien aux PME améliorera la résilience de la chaîne d'approvisionnement, garantissant que les ressources naturelles, les emplois et les communautés sont protégés contre l'incertitude et les événements imprévus.

Les associations professionnelles auxquelles les PME sont ou pourraient devenir affiliées représentent des institutions réalistes et fiables pour atteindre les PME. Le renforcement de la capacité des associations à soutenir et à représenter les PME est essentiel pour permettre à ces dernières de réaliser le rôle positif potentiel qu'elles peuvent jouer dans la création d'un secteur forestier responsable.

En raison du déclin des leviers traditionnels du marché international permettant de stimuler un commerce responsable, il existe un besoin urgent que les gouvernements nationaux jouent un rôle stratégique dans la création d'un environnement propice pour que les PME puissent prospérer de façon responsable. En outre, les décideurs politiques internationaux et les responsables des programmes devraient fournir des mesures incitatives du côté de l'offre, axées sur les besoins et les moteurs des PME, tout en instaurant des moteurs du côté de la demande.

Cet appel vise à enrichir la compréhension des décideurs politiques nationaux et internationaux et à contribuer au développement économique national et aux programmes d'aide au développement à l'étranger (ADE). Il recommande des mesures appropriées favorisant le développement d'un secteur des produits forestiers de PME responsable. Les étapes clés pour favoriser ce développement sont:

- Apprécier le rôle et l'importance des PME du secteur forestier
- Reconnaître les multiples avantages fournis par les PME, leur contribution à la croissance économique et à la gouvernance forestière
- Renforcer le soutien institutionnel et améliorer l'efficacité du renforcement des capacités des associations pour maximiser le potentiel des PME.

Les actions détaillées sont décrites dans la section des recommandations de cette note d'information, qui a été élaborée par le [Global Timber Forum](#) (GTF). Dirigée par un conseil ayant plus de 100 ans d'expérience collective travaillant au sein ou avec le secteur, GTF est une organisation à but non lucratif qui renforce les capacités de commerce responsable des associations forestières et du bois.

## RÔLE ET IMPORTANCE DES PME

Les microentreprises et les PME représentent une part importante du secteur des produits forestiers et dérivés du bois dans le monde. Elles sont présentes dans tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement des produits forestiers et dérivés du bois, des propriétaires forestiers vers les fabricants de produits finis.



*Sommet du GTF, Lima, Pérou -*

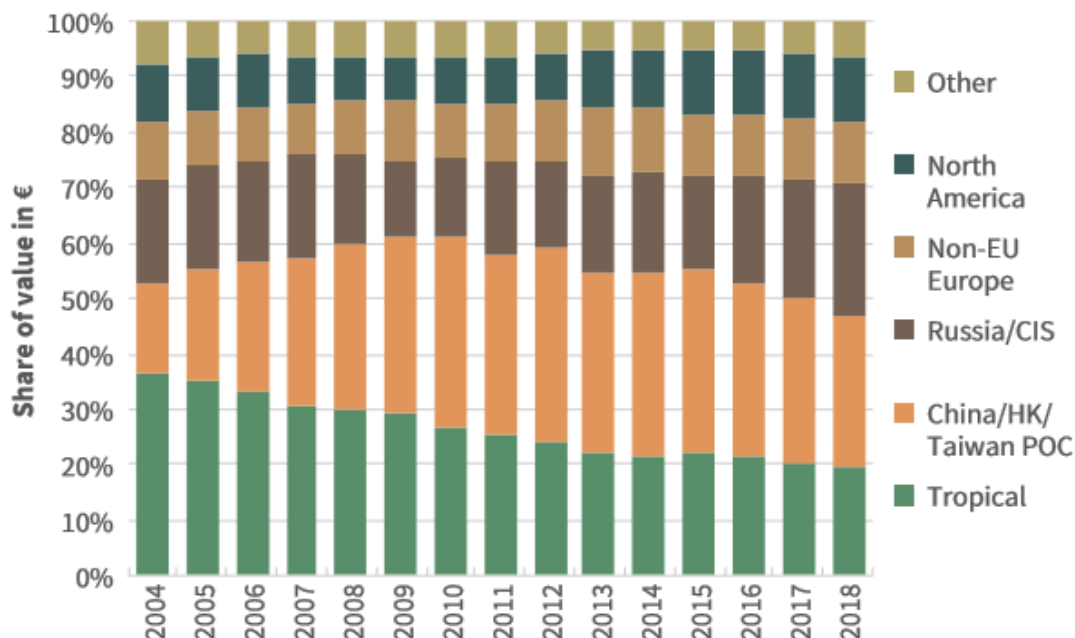
À l'échelle mondiale, les PME représentent plus de la moitié des emplois du secteur forestier. En incluant le « secteur informel », on estime qu'environ 140 millions de personnes sont employées par les PME forestières.<sup>1</sup> Beaucoup de celles-ci se trouvent dans des pays en développement dans les tropiques : Afrique, Asie et Amérique latine. La Banque mondiale prévoit que la demande de bois rond industriel mondial à elle seule quadruplera d'ici 2050. Les forêts naturelles ne permettront pas de répondre à cette demande et cela ne devrait pas non plus être le cas étant donné que cela limiterait les services sociaux essentiels et écosystémiques qu'elles délivrent.<sup>2</sup> Permettre une plus grande efficacité, une utilisation réduisant le gaspillage, l'intégration de la chaîne d'approvisionnement et l'augmentation des ressources forestières réduit les coûts et les risques pour tous les acteurs des PME. Cela garantit des revenus à long terme pour les petits exploitants et assure la continuité de l'approvisionnement pour les PME.<sup>3</sup> Une meilleure efficacité et utilisation pour les PME entraînera des améliorations de la gestion rendant les initiatives d'audits préalables et de traçabilité beaucoup plus réalisables. Depuis le début de la pandémie COVID-19, la nécessité de garantir la résilience de la chaîne d'approvisionnement est devenue critique.

## MOTEURS DE CHANGEMENT DU MARCHÉ

Les programmes forestiers internationaux sont principalement axés sur l'accès aux marchés internationaux en tant que levier pour encourager la réforme de la gouvernance. Cependant, l'exportation de produits de bois tropicaux vers des marchés à plus forte valeur, comme l'Europe, a diminué.<sup>4</sup> Le graphique ci-dessous révèle que la part de bois tropical a diminué

d'environ 18 % entre 2004 et 2018. En revanche, les marchés nationaux et les marchés du bois moins sensibles se sont développés, et cela devrait se poursuivre.<sup>5</sup>

**Graphique 1 : Part de la valeur des importations de produits du bois dans l'UE par source d'approvisionnement, entre 2004 et 2018<sup>6</sup>**



## LES DÉFIS DES PME

Les défis communs aux PME tels que rapportés par le programme de l'« Association Surveys for Knowledge (ASK) »<sup>7</sup> comprennent :

1. le manque d'accès à une matière première contrôlable, c'est-à-dire à du « bois légal » ;
2. le manque de soutien pour comprendre et respecter les politiques gouvernementales et les changements réglementaires ;
3. le manque de compréhension du marché international et des exigences des clients ;
4. le manque de soutien efficace aux entreprises pour améliorer la compétitivité ;
5. le manque d'accès à un financement abordable et une faible rentabilité découragent l'innovation et l'investissement ;
6. le manque de connaissances dans l'application des outils marketing appropriés.

Ces défis, aggravés par un soutien institutionnel inefficace, contribuent à l'incapacité des PME à accroître leurs activités commerciales responsables et leur compétitivité. La plupart des PME ne sont pas directement connectées aux marchés internationaux et sont donc moins influencées par la légalité normalisée et les exigences environnementales.<sup>8</sup>

## ÉTUDE DE CAS : RÔLE DES PME DANS LES ACCORDS DE PARTENARIAT VOLONTAIRE

Les accords de partenariat volontaire (APV), une composante du Plan d'Action pour l'Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT), sont des accords conclus entre l'UE et les pays producteurs de bois visant à rendre les échanges commerciaux dépendants d'un système de vérification de la légalité du bois (TLAS) adapté aux lois des pays partenaires.



La GTF Academy soutient les communications FLEGT, Ghana - mars

Les APV visent à faire progresser un autre objectif du Plan d'action FLEGT de l'UE, à savoir promouvoir un secteur forestier et des produits dérivés du bois qui soit légal et florissant et qui améliore les moyens de subsistance ruraux pour les communautés dépendant de la forêt. À cette fin, les APV impliquent des processus pluriannuels multipartites axés sur l'amélioration de la gouvernance forestière en clarifiant et en réformant les lois nationales et en renforçant leur application. Le bois et les produits du bois conformes au TLAS reçoivent une licence FLEGT et sont considérés comme légaux en vertu des réglementations sur le bois de l'UE et du Royaume-Uni.

L'évaluation par l'UE du Plan d'action FLEGT de l'UE (2004 à 2014), publiée en 2016, a souligné que si l'objectif de parvenir à des « solutions équitables » dans le secteur forestier « *a connu de grands succès, en particulier dans l'implication de diverses parties prenantes nationales dans les processus APV, en même temps, de nombreuses PME sont ou risquent d'être affectées négativement par la mise en œuvre de ces APV. ...Le renforcement des capacités de la société civile et du gouvernement a été relativement efficace, mais l'engagement effectif des parties prenantes du secteur privé est resté faible[.]* »<sup>9</sup> En ce qui concerne le rapport coût-efficacité des actions et outils du FLEGT, les évaluateurs ont noté la nécessité d'« *une participation accrue du secteur privé et d'une simplification des procédures pour se conformer aux exigences de l'APV / du RBUE afin d'accroître la rentabilité pour les entreprises forestières.* »<sup>10</sup>

De même, l'Institut européen de la Forêt (EFI) a noté dans son rapport *Faits saillants et perspectives 2018 de Facilité FLEGT de l'UE*, une « *reconnaissance croissante* » que les PME sont « *une force majeure dans les secteurs forestiers de nombreux pays exportateurs de bois impliqués dans les processus du FLEGT* » et pourtant, des défis importants pour les impliquer dans les processus du FLEGT subsistent. L'EFI a attribué ces difficultés à leur grande diversité, à leur caractère informel et généralement au fait qu'elles sont mal comprises en raison du manque de données fiables et systématiques disponibles.<sup>11</sup> En 2020, le CIFOR<sup>12</sup> a noté qu'« *une grande partie du secteur informel (si celui-ci devait rester l'un des impacts cibles du processus APV) a besoin que ses capacités soient davantage renforcées et que des efforts de sensibilisations soient faits pour atteindre une meilleure conformité et compréhension de la valeur ajoutée que cette conformité peut apporter.* »

Le rapport de l'EFI *Faits saillants et perspectives 2018* indique que :

*« ...des évaluations récentes... ont également révélé que les politiques et les lois du secteur du bois ne reflètent pas suffisamment les besoins des entreprises familiales, même si elles jouent un rôle clé sur les marchés du bois locaux (et, de plus en plus, sur les marchés internationaux) et fournissent des emplois et des sources de revenu à de nombreuses personnes.*

*« Alors que les processus APV conduisent davantage de pays à clarifier leurs cadres juridiques, à renforcer l'application de la loi et à modifier leur politique, les entités à plus petite échelle pourraient se montrer vulnérables si leurs besoins et leurs défis n'étaient pas bien compris. Il reste du chemin à parcourir pour comprendre ce groupe d'acteurs afin que des solutions pratiques puissent être développées pour permettre de les intégrer dans des chaînes d'approvisionnement légales pouvant être contrôlées ».<sup>13</sup>*

Cette préoccupation n'est pas nouvelle. Dans un rapport de 2011 commandé spécifiquement pour examiner la relation entre le FLEGT et la réduction de la pauvreté, les chercheurs ont recommandé de soutenir les petites entreprises et producteurs du secteur privé pour leur permettre de renforcer leur capacité à s'impliquer efficacement dans les concertations sur les politiques du FLEGT, en particulier en soutenant les « réseaux associatifs » pour garantir « ces nombreux travailleurs divers et dispersés soient réunis afin de faire entendre leur voix ».<sup>14</sup> Les chercheurs ont spécifiquement souligné que :

*« [U]n soutien sera nécessaire pour parvenir à développer la capacité des associations représentant des entreprises et des intérêts plus distants, restreints et fragmentés, notamment celles qui comprennent un grand nombre de personnes pauvres (par ex. les charpentiers, fabricants de meubles ou les associations de femmes arracheuses d'écorce). Pour faire entendre sa voix, il est nécessaire d'avoir un accès satisfaisant à l'information et d'avoir la capacité d'utiliser ces informations pour influencer les prises de décision. Il faut également s'assurer que les personnes affectées par ces décisions comprennent ce qui est proposé et ce qui peut être fait pour en atténuer les conséquences, si nécessaire ».<sup>15</sup>*

Des observations similaires ont été faites par d'autres analystes du secteur forestier et pourtant, à ce jour, relativement peu de ressources fournies par l'APD ou les gouvernements nationaux sont disponibles pour soutenir le secteur privé des PME.<sup>16</sup>

## **LES AVANTAGES MULTIPLES OFFERTS PAR LES MICROENTREPRISES ET LES PME**

### **SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE ET TRANSITION VERS UNE BIOÉCONOMIE**

Un secteur forestier et des produits dérivés du bois prospère et responsable, composé en grande partie de PME, pourrait offrir de multiples avantages environnementaux et sociaux allant au-delà de la santé des entreprises forestières et soutenir à l'échelle mondiale la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des 17 objectifs de développement durable associés.<sup>17</sup> Les solutions fondées sur la nature (SFN) sous-tendent les objectifs de développement durable (ODD), favorisent les services écosystémiques essentiels,

la biodiversité, l'amélioration des moyens de subsistance et pourraient permettre de créer de nouvelles sources de revenus pour le secteur forestier et les communautés rurales.<sup>18</sup>

Alors que les gouvernements élaborent des stratégies bioéconomiques en réponse aux changements climatiques et à l'épuisement des sources d'énergie fossile annoncés, les produits forestiers issus de ressources renouvelables et bien gérées ont un rôle clé à jouer. Outre les objectifs énumérés ci-dessous, la bioéconomie forestière contribue aux ODD : ODD 9 « *Promouvoir une industrialisation inclusive et durable et encourager l'innovation* » et ODD 12, « *Consommation et production durables* ». En réponse à la pandémie de COVID-19, il existe un besoin accru de protéger les forêts pour préserver la biodiversité et créer des chaînes d'approvisionnement plus résilientes.<sup>19</sup>

### FAVORISER L'INNOVATION, LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le lien entre un secteur de PME solide et une économie locale saine (et les avantages de la gestion forestière locale pour les communautés et les écosystèmes) a été démontré à maintes reprises dans la littérature scientifique.<sup>20</sup> La Banque mondiale a constaté que les PME jouent généralement un rôle immense dans les économies en développement. Les PME ont des avantages : elles travaillent avec moins de capital, ont de faibles coûts de gestion, ont des apports de main-d'œuvre intensifs et ont donc tendance à reverser une plus grande part des revenus générés par leurs activités aux travailleurs.<sup>21</sup>



De plus, la production de produits finis tels que l'artisanat et les meubles peut offrir des opportunités de développement des compétences à la main-d'œuvre locale. La pandémie de COVID-19 a aggravé la pauvreté. Les moyens de subsistance ruraux dépendent de l'agriculture et les zones rurales sont probablement vulnérables et mal préparées à faire face aux conséquences de la pandémie.<sup>22</sup>

### PROTÉGER CONTRE LA CONVERSION ET ASSURER UNE ÉCONOMIE FLORISSANTE

Lorsque les forêts ne procurent pas d'avantages économiques aux communautés locales qui en dépendent, il est probable que ces forêts seront converties en terres agricoles à grande échelle ou à d'autres utilisations rentables des terres.<sup>23</sup>



Les forêts communautaires et les petites exploitations représentent une filière importante pour garantir les moyens de subsistance ruraux car les PME assurent des marchés locaux pour le bois ainsi que la gestion durable des forêts.<sup>24</sup> La conversion des forêts est moins probable lorsque les droits d'exploitation forestière sont garantis et lorsque les avantages issus des ressources et des marchés du



secteur forestier reviennent aux communautés locales.<sup>25</sup> La réduction des charges administratives incite les PME à se « formaliser » et donc à améliorer leurs conditions de fonctionnement et leurs perspectives de croissance.<sup>26</sup> Le fait de ne pas soutenir les PME peut créer des barrières à l'entrée et limiter la croissance économique et celle de l'emploi.

## DÉVELOPPER UN SOUTIEN INSTITUTIONNEL ET DES MESURES INCITATIVES POUR LES PME

### ATTEINDRE LES PME PAR LE BIAIS DES ASSOCIATIONS

Les associations sont le moyen pratique d'atteindre les PME pour soutenir l'adoption de pratiques commerciales responsables. Les chiffres résumés dans le tableau 1 indiquent qu'un nombre limité d'associations a le potentiel d'atteindre des milliers de PME et de micro-entreprises.

**Tableau 1 : Chiffres sur les PME et les microentreprises par région (enquêtes data ASK 2017 et 2018)<sup>27</sup>**

Région	Nbre de pays	Nbre d'associations	Nbre de membres d'associations	Petites et moyennes (< 250 EMPLOYÉS)	% de PME classées en tant que microentreprises (< 10 EMPLOYÉS)
<b>Afrique centrale</b> (incl. Mozambique)	5	10	2 768	99 %	88 %
<b>Afrique de l'Ouest</b>	3	15	9 016	99 %	72 %
<b>Asie-Pacifique</b> (Incl. Australie et Japon)	6	26	12 484	83 %	14 %
<b>Amérique latine</b>	12	21	3 204	85 %	19 %
Chine	1	10	4 433	83 %	8 %
Inde	1	9	14 286	97 %	51 %
<b>TOTAUX</b>	<b>30</b>	<b>91</b>	<b>46 191</b>	<b>87 %</b>	<b>38 %</b>

### ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DES ASSOCIATIONS

**Le renforcement de l'appui institutionnel aux associations est le point d'entrée le plus réaliste pour atteindre les PME du secteur.** En responsabilisant les associations grâce à des connaissances et à des compétences accrues, le succès du secteur à long terme est vraisemblable. Les PME sont peu nombreuses à adopter des programmes conçus et fournis par des organisations tierces. Ces organisations sont perçues comme ayant une compréhension limitée du secteur ou menant des programmes contradictoires, par exemple, elles soutiennent ou mènent des campagnes contre le secteur ou vendent des services au secteur.

**Des directives et des pratiques de formation applicables au secteur fournies par le biais des associations en tant qu'accompagnement aux entreprises et programme de compétences** inciteront et compléteront d'autres initiatives nationales de réforme forestière. La formation à la conformité juridique à elle seule n'est pas auto-suffisante pour la plupart des PME.

Fournir un soutien aux entreprises incite et stimule la compétitivité des PME. Une meilleure gestion d'entreprise permet aux PME de mettre en œuvre de manière plus satisfaisante les audits préalables, la traçabilité et la conformité. En outre, tirer parti du pouvoir de mobilisation des associations pour que les prestataires de services atteignent les PME est plus efficace et permet de gagner davantage la confiance des bénéficiaires.

**Les associations considèrent que les relations gouvernementales sont à la fois leur rôle principal et leur principal défi, car beaucoup ne disposent pas de l'expertise nécessaire pour remplir cette fonction.** Cela entrave la capacité des associations à s'engager dans des processus politiques et réglementaires de manière proactive. Trop souvent, les PME découvrent les nouvelles politiques une fois le délai destiné aux commentaires et à la consultation écoulé, et elles se démènent donc pour s'y conformer. L'élaboration de stratégies de communication avec les associations promeut une participation efficace de celles-ci pendant les périodes de consultation et un préavis pour assurer la conformité avec le moins de perturbations possible. Par conséquent, développer une expertise en termes de communication est une priorité.

## ANALYSE SWOT DES ASSOCIATIONS

Pour inciter les associations professionnelles à s'impliquer, il est essentiel de prendre en compte leurs forces, leurs faiblesses, leurs opportunités et leurs menaces (SWOT), voir le tableau 2 ci-dessous.

**Tableau 2 : Analyse SWOT des associations professionnelles**

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Légitimité pour présenter aux autorités compétentes les défis auxquels leurs PME membres sont confrontées et pour promouvoir une amélioration appropriée des politiques, de la réglementation ou des infrastructures.</li> <li>▪ Communiquer des informations et transmettre les commentaires sur la politique et la réglementation à leurs microentreprises et PME membres et présenter un groupe potentiellement favorable à la mise en œuvre réussie des politiques et réglementations.</li> <li>▪ Encourager les entreprises informelles à faire partie du secteur formel en insistant sur l'enregistrement des entreprises comme condition d'adhésion.</li> <li>▪ Représenter des membres qui ont des déficits politiques basés sur le sexe, le handicap, la taille, l'emplacement éloigné ou d'autres groupes socialement défavorisés.</li> <li>▪ Mettre en place des normes industrielles ou résoudre des conflits industriels pour ainsi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les associations du secteur forestier manquent grandement de financements et disposent de peu de personnel qui doit comprendre un large éventail de problèmes et acquérir un large éventail de compétences.</li> <li>▪ Les associations ont souvent de plus grandes entreprises comme membres ; ces dernières pouvant dominer ; et le meilleur environnement commercial du point de vue des petites entreprises peut très bien être différent des intérêts des grandes entreprises.</li> <li>▪ Au moins en théorie, les associations ont une structure démocratique, qui garantit la participation et l'appropriation de leurs membres. Dans la pratique, cependant, les structures peuvent ne pas fonctionner comme prévu. Il est possible que quelques membres influents (ou le président) utilisent l'association pour servir leurs intérêts privés.</li> <li>▪ Les associations peuvent chercher à protéger leurs membres contre les réglementations qui sont avantageuses pour le secteur privé dans son</li> </ul>

<p>renforcer le secteur privé sans intervention gouvernementale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elles peuvent apporter une contribution majeure à l'amélioration du cadre économique dans lequel les PME opèrent en représentant leurs points de vue, en menant des actions collectives, en fournissant des services et en fournissant des informations et des réseaux entre les membres et les autres parties prenantes.</li> <li>▪ Les associations ne sont peut-être pas le fournisseur de services aux entreprises le plus efficace, mais elles sont l'organisateur <i>le plus fiable</i> et peuvent donc agir en tant que modérateur efficace pour les organisations qui fournissent des services.</li> </ul>	<p>ensemble, mais qui peuvent être coûteuses pour une entreprise individuelle, par exemple en évitant de payer des impôts applicables ou en respectant les normes sur le lieu de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les associations peuvent être monothématiques et donc avoir un champ d'ambition et d'influence limité.</li> <li>▪ Attirer et retenir du personnel suffisamment compétent et qualifié est une préoccupation particulièrement dans une industrie primaire.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les associations peuvent atteindre les PME qui contribuent à la création d'emplois, à l'innovation et à la réduction de la pauvreté. Elles peuvent soutenir les PME dans leur transition de l'économie informelle et contribuer à réintroduire des compétences et des opportunités dans ce secteur, en particulier en développant le potentiel de groupes sociaux spécifiques tels que les femmes, les communautés rurales ou éloignées.</li> <li>▪ Protection renforcée des forêts, éviter de la conversion des forêts et en réponse à la pandémie COVID-19, création de chaînes d'approvisionnement plus résilientes et préservation de la biodiversité.</li> <li>▪ Encourager une mise en œuvre accrue de politiques de bois d'origine responsable grâce à l'adoption d'une stratégie de bioéconomie et à l'investissement dans les SFN qui ajoutent de la valeur aux forêts.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>MENACES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un financement à plus long terme est clairement nécessaire pour parvenir à un renforcement des institutions et à un changement d'attitude à long terme, mais il est nécessaire de clarifier les étapes successives à franchir et les conséquences en cas de réussite ou d'échec. De plus, malgré les investissements, certaines associations auront du mal à s'adapter.</li> <li>▪ Les différences culturelles entre les régions et les pays peuvent avoir un impact sur l'efficacité d'une association. Dans les pays où le gouvernement central est fort, le secteur considère que les services et le soutien aux entreprises relèvent de la responsabilité du gouvernement.</li> </ul>

## RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES

### TOUS LES DÉCIDEURS ET PROGRAMMES POLITIQUES

**Les PME sont largement exclues des principaux forums et processus nationaux et internationaux axés sur la déforestation ; leurs voix sont étouffées par de plus grands opérateurs qui ont des priorités différentes.** C'est pourquoi, les programmes de conformité juridique et de développement durable devraient répondre aux besoins des PME et être conçus pour encourager et permettre leur



Sommet GTF, Libreville, Gabon - Juin 2018

développement tout en améliorant leur compétitivité et en réduisant les barrières déraisonnables à l'entrée. Faute de quoi, les processus de réforme nationaux et les objectifs internationaux de légalité et de développement durable risquent de conduire les PME à la faillite.

En raison de l'échec documenté des efforts déployés à ce jour pour impliquer les PME et l'urgence de s'attaquer à la résilience de la chaîne d'approvisionnement, **il est nécessaire de revoir l'approche pour impliquer le secteur d'activité**. Les messagers sont aussi importants que les messages. Attirer l'attention **du secteur et des entreprises sur les défis, les besoins et les facteurs** suscite leur intérêt. Il s'ensuit donc que le renforcement des capacités requis est entrepris par des institutions de confiance. **Déployer des organisations ayant peu de connaissances ou d'expérience du secteur pour entreprendre le renforcement des capacités n'a pas d'impact significatif et est largement mal accueilli**. S'il existe des faiblesses au sein des associations, la réponse est de soutenir un plus grand nombre d'entre elles pour favoriser le changement et atteindre les PME à grande échelle.

Pour que les associations représentent et soutiennent mieux les PME, les ressources doivent être dirigées pour **approfondir leurs apprentissages et élargir leurs capacités**. Cela permet aux associations d'améliorer leur gouvernance, d'adopter de nouvelles pratiques, d'augmenter leur effectif, d'élargir leur base de compétences et de fournir des services de qualité qui deviennent auto-suffisants grâce à des frais ou à des recettes provenant des abonnements.

**L'environnement commercial est influencé par une série de facteurs ; le prix et la qualité étant les principaux moteurs du marché**. Les systèmes de vérification et de certification, bien qu'ils soient considérés comme des outils d'audit préalable utiles et qu'ils puissent promouvoir les revendications d'approvisionnement responsable ; peu de preuves à ce jour suggèrent qu'ils stimulent la demande. **Par conséquent, les programmes doivent se concentrer sur une réelle valeur ajoutée pour les PME, les activités habilitantes telles que le marketing, l'innovation produit, l'amélioration de la gestion et de la qualité, la transparence et l'intégration de la chaîne d'approvisionnement** afin d'accéder aux opportunités d'affaires.

Enfin, **mettre en œuvre des politiques d'achat positives qui soutiennent les stratégies d'atténuation du changement climatique et de bioéconomie en encourageant l'utilisation de bois provenant de sources responsables** luttant contre les stéréotypes négatifs de l'industrie.

*Recommandations spécifiques :*

## DÉCIDEURS ET PROGRAMMES POLITIQUES NATIONAUX

1. **Considérer les PME au cœur d'un large éventail d'initiatives de politiques et de programmes** de la croissance économique, de l'innovation, de la création d'emplois à l'inclusion sociale et au développement rural.
2. **Réduire les barrières administratives pour inciter les PME à se « formaliser »**, ce qui aide à promouvoir la prospérité, à encourager le développement des affaires et à améliorer la conformité.
3. **Encourager les investissements et la recherche dans les forêts et les infrastructures**, établir des liens vers l'enseignement supérieur et technique, fournir des financements abordables pour soutenir le potentiel des PME.
4. **Inciter l'industrie à travailler ensemble** pour fournir des informations afin de s'assurer que le secteur est mieux compris et que les programmes peuvent être mieux ciblés.
5. **Soutenir le développement de services de veille commerciale locaux et internationaux en partenariat avec des associations** pour comprendre les attentes des clients nationaux et internationaux et les exigences du marché.

## POLITIQUE INTERNATIONALE ET ASSISTANCE AU DÉVELOPPEMENT À L'ÉTRANGER

1. **Veiller à ce que les politiques du côté de la demande soient soutenues par des mesures adéquates et attrayantes du côté de l'offre.** Dans le cas contraire, des conséquences imprévues peuvent être préjudiciables aux objectifs politiques, par exemple la fuite vers des marchés moins sensibles, la consolidation des entreprises et les barrières à l'entrée.
2. **Déployer des programmes de renforcement des capacités qui adoptent une approche de mentorat et encadrent le changement plutôt que des événements de formation isolés.** Utiliser les organisations qui ont une expérience du secteur et s'assurer qu'elles n'ont pas d'objectifs contradictoires, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas associées à des campagnes contre ou ne vendent pas des services au secteur.
3. **Fournir des subventions restreintes d'environ 5 000 à 20 000 USD, ce qui représente un investissement important** pour le développement d'une association. Cela contribuera à l'organisation du secteur, car les associations qui répondent aux besoins des membres prospéreront tandis que d'autres disparaîtront.
4. **Reconnaître que la rédaction et l'élaboration de propositions ne sont pas un ensemble de compétences naturelles dont disposent les associations.** Les programmes de financement devront prendre en compte l'aide aux associations pour la rédaction de propositions ainsi qu'un soutien continu pour la gestion des projets.
5. **Examiner la théorie du changement d'un programme régulièrement**, pour refléter l'évolution des moteurs du marché local et international et les changements réglementaires.

## DÉFINITIONS

Il existe de nombreuses définitions utilisées dans différents secteurs et pays pour décrire les petites et moyennes entreprises. Dans cette note d'information, le GTF adopte la définition de la Commission européenne, et définit une PME en tant qu' « entreprise de moins de 250 employés ayant un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros ». Les microentreprises sont définies comme celles comptant « moins de 10 employés ».<sup>28</sup>

Pour le GTF, le « commerce responsable » vise à atteindre efficacement des normes élevées dans les aspects environnementaux et sociétaux du commerce des produits du bois et à garantir que ces normes élevées soient à la fois accessibles à toutes les entreprises et pertinentes pour les marchés du monde entier.

---

1 FAO (2014) Contribution of the forestry sector to national economies, 1990-2011, by A. Lebedevs and Y. Li. Forest Finance Working Paper FSFM/ACC/09. FAO, Rome. FAO (2016). Phase III du rapport de création, Programme FLEGT EU/FAO

2 <https://www.worldbank.org/en/topic/forests/brief/forests-generate-jobs-and-incomes>

3 [https://www.forest-trends.org/wp-content/uploads/2018/06/IKEA-case-study-15-June\\_Final.pdf](https://www.forest-trends.org/wp-content/uploads/2018/06/IKEA-case-study-15-June_Final.pdf)

4 International Timber Trade Organization / FLEGT Independent Market Monitor (2018). FLEGT VPA Partners in EU Timber Trade, 2017, disponible à <http://www.flegtimm.eu/index.php/newsletter/24-resources/imm-reports/78-flegt-vpa-partners-in-eu-timber-trade-2017>

5 Cerutti, Paolo Omar, et al. (2014). Possibilités d'action publique pour une meilleure prise en compte des marchés domestiques du bois dans le cadre des accords de partenariat volontaire (APV): Synthèse des enseignements dégagés au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Équateur, au Gabon et en Indonésie, CIFOR Note d'information N° 80. Bogor, Indonésie : CIFOR, disponible à <https://www.cifor.org/library/5079/>. Voir aussi Oliver, Rupert (2015). Europe's Changing Tropical Timber Trade: Baseline Report of the Independent Market Monitoring Initiative, ITTO's Technical Series #45, International Tropical Timber Organization, Yokohama, Japan

6 International Timber Trade Organization / FLEGT Independent Market Monitor (2019). FLEGT VPA Partners in EU Timber Trade, 2018, disponible à <http://www.flegtimm.eu/index.php/newsletter/24-resources/imm-reports/78-flegt-vpa-partners-in-eu-timber-trade-2018>

7 <https://www.gtf-info.com/programme/association-surveys-for-knowledge/>

8 Oliver, Rupert (2015). Europe's Changing Tropical Timber Trade: Baseline Report of the Independent Market Monitoring Initiative, ITTO's Technical Series #45, International Tropical Timber Organization, Yokohama, Japan, available at [http://www.flegtimm.eu/images/baseline\\_report/TS%2045%20\(web\).pdf](http://www.flegtimm.eu/images/baseline_report/TS%2045%20(web).pdf)

9 *Évaluation du plan d'action FLEGT de l'UE, 2004-2014* (2016) à 6, disponible à <https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/report-flegt-evaluation.pdf>

10 EU FLEGT Facility (2019). *EU FLEGT Facility: Highlights and Insights from 2018* (2019) at 8. European Forest Institute, EU FLEGT Facility Annual Report 2018, disponible à <http://www.euflegt.efi.int/publications/eu-flegt-facility-highlights-and-insights-from-2018>.

11 *Ibid* at 11.

12 Cerutti P. O, et al. 2020. *Collecte de preuves des impacts FLEGT-APV pour une meilleure communication FLEGT. Rapport de synthèse*. Bogor, Indonésie : CIFOR. [https://www.cifor.org/publications/pdf\\_files/Reports/FLEGT-VPA-Report.pdf](https://www.cifor.org/publications/pdf_files/Reports/FLEGT-VPA-Report.pdf)

13 *Ibid* à 11-12.

14 Hobley, Mary et Buchy, Marlene (2011). *FLEGT and Poverty Alleviation: the role of VPAs* at 10, European Forest Institute, EU FLEGT Facility, disponible à <http://www.euflegt.efi.int/documents/10180/23029/FLEGT+and+Poverty+Alleviation+the+role+of+VPAs/dd87c868-0c7f-48e5-aed1-4680467adcbd?version=1.0>

15 *Ibid* at 82.

16 See, e.g., Andrea Johnson (2016). *Little and Legal: Micro- Small- and Medium-sized Enterprises (MSMEs) within the Emerging Timber Legality Paradigm, Brief 2: Barriers and Opportunities for MSMEs under Demand-side Legality Policies*, CATIE-Finnfor and Forest Trends, disponible à <https://www.forest-trends.org/publications/brief-2-barriers-opportunities-micro-small-medium-sized-enterprises-demand-side-legality-policies/>

17 FAO (2018). *The State of the World's Forests 2018 - Forest pathways to sustainable development*. Rome.

18 [https://www.efi.int/sites/default/files/files/publication-bank/2018/efi\\_fstp\\_4\\_2016.pdf](https://www.efi.int/sites/default/files/files/publication-bank/2018/efi_fstp_4_2016.pdf)

19 FAO (2020) Thais Linhares-Juvenal, Forest Governance and Economics, Forestry Policy and Resources Division, Food and Agriculture Organization of the United Nations, FAO Sustainable Wood for a Sustainable World (SW4SW) – presentation at FAO Forest Week

20 See, e.g., Johnson, A. (2016). *Little and Legal: Micro-, Small-, and Medium-Sized Enterprises (MSMEs) within the Emerging Timber Legality Paradigm, Brief 1: Unpacking the Diversity of MSMEs, Catie and Forest Trends*, disponible à <https://www.forest-trends.org/publications/brief-2-barriers-opportunities-micro-small-medium-sized-enterprises-demand-side-legality-policies/>, et les sources qui y sont citées.

21 <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2016/11/30/new-evidence-shows-way-forward-for-sme-growth-and-job-creation>

22 <http://www.fao.org/policy-support/tools-and-publications/resources-details/en/c/1273345/>

23 Ozinga, Saskia and Pritchard, Janet (2015). *Catching it All: Making EU Illegal Logging Policies Work Better for People and Forests*, Fern, Brussels, Belgium, disponible à <https://www.fern.org/news-resources/catching-it-all-making-eu-illegal-logging-policies-work-better-for-people-and-forests-537/>

24 See, e.g., Peter Newton, et al., (2015). *What are the biophysical, institutional, and socioeconomic contextual factors associated with improvements in livelihood and environmental outcomes in forests managed by communities?*, CIFOR Working Paper 172, Bogor, Indonesia, disponible à [http://www.cifor.org/publications/pdf\\_files/WPapers/WP172Cronkleton.pdf](http://www.cifor.org/publications/pdf_files/WPapers/WP172Cronkleton.pdf); Fern (2017). *Inclusive forest management in the Congo Basin: The role of community forestry in improving forest and climate governance*, disponible à <https://www.fern.org/fileadmin/uploads/fern/Documents/Inclusive%20forest%20management%20in%20the%20Congo%20Basin-%20the%20role%20of%20community%20forestry.pdf>

25 <https://www.bcg.com/publications/2020/the-staggering-value-of-forests-and-how-to-save-them>

26 <http://www.euflegt.efi.int/publications/small-and-micro-sized-entities-in-the-mekong-region-s-forest-sector>

27 <https://www.gtf-info.com/programme/association-surveys-for-knowledge/>

28 [https://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/conferences/state-aid/sme/smedefinitionguide\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/conferences/state-aid/sme/smedefinitionguide_en.pdf)

